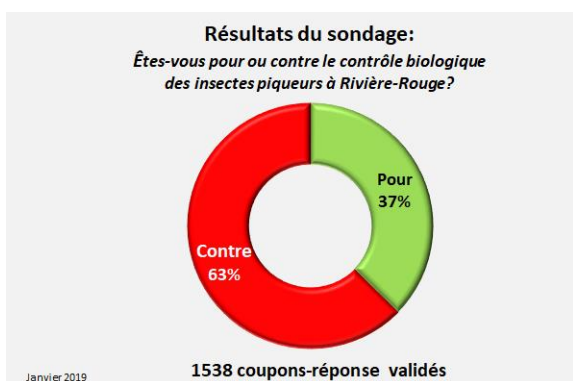


Contrôle biologique des insectes piqueurs à Rivière-Rouge : Le Conseil municipal décide de ne pas aller de l'avant !

Rivière-Rouge, le 16 janvier 2019 - Lors de la séance du conseil municipal de mardi dernier, le maire Denis Charette a dévoilé les résultats tant attendus du sondage sur le contrôle biologique des insectes piqueurs.



« Sur les 1734 coupons-réponse reçus, 196 ont été écartés par le service du greffe, car ne respectant pas les conditions énoncées initialement. Le décompte a donc été réalisé sur les 1538 coupons-réponse validés, et atteste de 63 % de voix en défaveur de l'arrosage et de 37 % en faveur ».

Face à ces résultats sans équivoque, le conseil municipal a décidé de ne pas aller de l'avant sur le projet d'épandage.

Monsieur Charette rappelle « Le processus qui a abouti à cette décision est une excellente illustration

de ce que j'entends par participation citoyenne » et d'expliquer « Tout d'abord un certain nombre de citoyens nous ont interpellé sur le contrôle biologique des insectes piqueurs, et ce nombre était suffisamment élevé pour que le sujet soit considéré comme relevant de la sphère publique. Le projet a été alors étudié, puis soumis à la population pour avis. Sur la base de cet avis, le conseil municipal a statué ».

Avec un taux de participation de plus de 33 %, monsieur Denis Charette se dit serein quant à la fiabilité des résultats et conclut « Grâce à ce modus operandi, la décision prise par le Conseil est vraiment une décision citoyenne. En effet, elle a intégré la préoccupation de certains, tout en respectant l'avis de tous ».

Il souhaite d'ailleurs orienter la gouvernance de Rivière-Rouge dans ce sens, avec aussi bien la possibilité pour les citoyens de soumettre au conseil municipal des sujets et des projets qui les concernent que la consultation de ceux-ci. « Bien évidemment, tous les sujets ne seront pas intégrés dans une telle réflexion, ils devront toucher un certain nombre de citoyens et leur importance doit relever du débat public, et puis il nous faudra aussi réfléchir sur les modes de consultation des citoyens. Ce n'est encore qu'un projet, mais il est certain que le débat sur les insectes nous a beaucoup appris, ce qui va grandement nous aider dans la concrétisation de ce concept ! ».

La participation citoyenne à Rivière-Rouge est donc une affaire à suivre !